

Communiqué de presse

L'Organisation internationale de la Francophonie et le Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme renforcent leur coopération pour promouvoir les droits de l'Homme

Genève, 25 septembre 2007- L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et le Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme ont conclu, ce jour à Genève, un programme de coopération visant à renforcer leur collaboration dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'Homme.

Le programme de coopération s'étendra de la fin 2007 à 2009, et s'articulera autour de trois axes : la mise en œuvre des principaux instruments internationaux, la prévention et le règlement des crises et des conflits, la lutte contre la discrimination et la promotion de la diversité.

La Francophonie et le Haut Commissariat se sont ainsi engagés à financer la mise en œuvre des actions et activités prévues pour chacun de ces axes. Les deux institutions sont également convenues de mettre à disposition leurs expertises et infrastructures pour faciliter la mise en œuvre de ce programme de coopération. Le Secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, et le Haut Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Louise Arbour, ont paraphé le document au nom de leurs organisations respectives.

« Fruit d'échanges constructifs, ce nouveau programme de partenariat renforcera considérablement la coopération entre les deux institutions, qui dure depuis plus de 10 ans », s'est félicitée Mme Arbour. M. Diouf a pour sa part salué « le travail du Haut Commissariat à travers le monde entier pour l'avancement des droits de l'homme » et s'est dit convaincu que « cette collaboration rénovée est de nature à impulser une nouvelle dynamique à la démarche francophone dans le domaine de la démocratie, des droits et des libertés ».

L'OIF et le Haut Commissariat sont liés formellement depuis 1997 par un Accord établissant une Commission mixte qui s'est réunie ce jour sous la présidence d'Abdou Diouf et de Louise Arbour. Composée de représentants des deux institutions, cette Commission veille à la pleine réalisation des actions conjointement retenues pour promouvoir les droits de l'Homme, et ce conformément aux instruments pertinents des Nations unies et aux engagements de la Francophonie tels qu'ils sont consignés dans les Déclarations de Bamako et de Saint Boniface.

Pour plus de renseignements : www.francophonie.org et <http://www.ohchr.org/french/>

Contacts Presse :

- **Yvon Edoumou**, chargé d'information au Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme
Tél. : (41) 78.826.3552 - yedoumou@ohchr.org ; press-info@ohchr.org
- **Julie Tilman**, attachée de presse du Secrétaire général Tél. : (33) 1 44 11 12 68 julie.tilman@francophonie.org